

courte déclaration que l'on retrouve à la page 2, soit:

L'Association des réalisateurs a suspendu sa menace de grève et le programme a paru sur les ondes, précédé de l'annonce suivante: «*This Hour* vous est présenté grâce au premier ministre du Canada.»

Selon le premier ministre, insinue-t-on par là que lui ou son gouvernement se sont ingérés directement dans la gestion de Radio-Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question fait valoir un argument.

[Plus tard]

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

A-t-il l'intention d'attendre que le comité parlementaire, qui étudie présentement le cas de *This Hour has Seven Days*, fasse son rapport, avant que des décisions soient prises soit par l'Association des réalisateurs, ou soit par la direction de la Société Radio-Canada?

[Traduction]

Le très hon. M. Pearson: Bien entendu, monsieur l'Orateur, c'est au comité qu'il appartiendra de décider quelle considération il doit accorder au rapport.

LES TRANSPORTS

LE PÉAGE SUR LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT ET LE CANAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, vu l'inquiétude générale causée par la majoration proposée des péages sur la voie maritime du Saint-Laurent, le premier ministre pourrait-il assurer à la Chambre, premièrement, que les recommandations de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent seront rendues publiques avant que le cabinet prenne une décision à ce sujet et, deuxièmement, que la Chambre aura l'occasion de discuter ces recommandations avant qu'un décret du conseil soit émis afin de hausser les péages sur la voie maritime du Saint-Laurent?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la Chambre a déjà eu l'occasion de discuter cette question. En ce qui concerne la marche à suivre plus tard, sur ce point, je ne puis assurer à mon honorable ami qu'une chose: la procédure constitutionnelle appropriée sera suivie; elle respectera les droits du Parlement et sera conforme aux responsabilités du gouvernement.

[M. Wooliams.]

M. Douglas: Une question complémentaire. Le premier ministre pourrait-il nous donner une réponse plus claire et plus précise. Veut-il maintenant laisser entendre à la Chambre que le décret du conseil sera approuvé sans que le Parlement ait l'occasion de discuter la recommandation de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Frank Howard (Skeena): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur, même si je doute que le gouvernement soit autorisé à agir ainsi. En l'occurrence, voudrait-il demander à l'Administration de la voie maritime si elle serait disposée à faire publier les études économiques qu'elle a commandées et sur lesquelles se fondent ses recommandations?

Le très hon. M. Pearson: Je serai heureux d'étudier la question, monsieur l'Orateur.

[Français]

L'AGRICULTURE

NOMINATION D'INSPECTEURS SUPPLÉMENTAIRES DE FRUITS ET LÉGUMES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Le 7 mars dernier, il y aura bientôt trois mois, l'Association des grossistes en fruits et légumes demandait au ministère de l'Agriculture de nommer des inspecteurs fédéraux supplémentaires au Québec.

Le ministère est-il en mesure aujourd'hui de nous dire si, oui ou non, des inspecteurs supplémentaires de fruits et légumes seront nommés dans la province de Québec?

M. l'Orateur: Cette question devrait être inscrite au Feuilleton.

[Plus tard]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Agriculture?

Est-il en mesure de nous dire s'il considère présentement la possibilité ou l'opportunité de nommer des inspecteurs de fruits et légumes dans la province de Québec?

M. l'Orateur: Cette question a été refusée il y a un moment.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je ne voudrais pas que l'on place les inspecteurs au Feuilleton, je voudrais plutôt qu'on les nomme dans la province de Québec pour s'occuper des fruits et légumes.